

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1305

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 19, après le mot :

« exploitants »,

insérer le mot :

« agricoles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.